

**PROJET DE PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LE THON ROUGE PROPOSÉ
DANS LE CADRE DU "PROGRAMME ICCAT ANNÉE THON ROUGE (BYP)"
(MAROC)**

SCRS/1995/037

Col.Vol.Sci.Pap. ICCAT, 45 (2) : 113-114 (1996)

1. Antécédents

L'année 1994 est la troisième année du Programme ICCAT Année Thon rouge (BYP) qui a été lancé en 1992 dans le cadre du SCRS. Les objectifs de ce programme sont d'améliorer les statistiques, les connaissances de base sur la biologie, l'écologie et la dynamique des populations du stock du thon rouge de l'Atlantique pour faire face aux nécessités d'une gestion plus adéquate et plus précise de ce stock fortement exploité.

De ce programme, on attend à ce que des études de la biologie de reproduction en relation avec la fécondité et la taille de première maturité ainsi que les études de croissance puissent donner de très bons résultats dans une période restreinte de temps si la coordination entre les différents chercheurs concernés est bien assurée.

2. Examen des recherches menées par le Maroc sur le thon rouge.

La Maroc participe activement dans les travaux d'évaluation de stocks du thon rouge notamment par la collecte des données relatives aux prises nominales des différents types de pêche ciblant le thon rouge.

Il est à rappeler que, dans le cadre du Projet d'élevage du thon rouge, entrepris avec la collaboration du Gouvernement japonais, des connaissances scientifiques ont été acquises en matière de savoir faire technologique qui auront à long terme, des conséquences certainement positives sur l'état des ressources thonières.

Par ailleurs et suite au développement de la nouvelle pêcherie artisanale au niveau de la Méditerranée marocaine, des données sur la taille et le poids du thon géant ont été collectées et transmises à l'ICCAT.

3. Programme futur

Il s'avère urgent d'entreprendre un programme d'action pour le suivi et le développement de la nouvelle activité artisanale au thon géant. Ce programme consiste à :

- mettre en place un programme d'échantillonnage biologique des débarquements (mensurations de taille et poids, observations biologiques, étude génétique..).
- mener un projet pilote visant à développer les techniques et les méthodes de pêche pour mieux exploiter cette pêcherie en faisant appel à une expertise et une technologie étrangère.

Ce programme pourrait être inscrit dans le cadre du BYP et faire intervenir des contributions financières du Maroc et du budget BYP.

Le Maroc peut mettre à la disposition de ce programme, une embarcation de pêche, des laboratoires équipés en matériel d'échantillonnage biologique et de conservation, le bureau, un magasin de stockage et de réparation des moyens de pêche, des véhicules utilitaires et affecter des échantillonneurs pour la réalisation des tâches scientifiques; alors que la contribution du BYP consisterait à :

- équiper l'embarcation en matériel de pêche adéquat et en tout autre équipement susceptible d'optimiser la technique de pêche.
- financer la mission d'un expert étranger qui sera chargé de former l'équipage en matière de techniques de pêche.

Le thon pêché pourra servir pour des études fines de biologie et de génétique et sa vente après utilisation pourra alimenter le budget qui sera alloué à ce projet.

Par ailleurs, le suivi des jeunes thons (âge 0) est d'une importance capitale pour l'ICCAT. Pour cette raison, un suivi de cette catégorie de thon devrait être assuré. A cet effet, le BYP pourra financer l'achat de jeunes thons aux fins biologiques précitée à raison de 30 à 50 pièces par mois.

Pour la réussite de ce programme et compte tenu que les recherches thonières ne sont qu'à leur début au Maroc, il s'avère nécessaire de prévoir un stage de formation au Maroc, en matière d'échantillonnage biologique des thonidés au profit des échantillonneurs qui seront affectés à ce programme. Le BYP pourra financer l'organisation de ce stage notamment par la prise en charge des experts étrangers spécialisés dans ce volet.

4. Estimation du budget

- Contribution du BYP

Equipement de l'embarcation :

- engins de pêche et treuils	=	35.000 dh
- moyens de prospection et de détection	=	40.000 dh
- suivi océanographique (T, PH,..)	=	5.000 dh

Mission expert en technique de pêche (15 jours) *	=	60.000 dh
---	---	-----------

Mission de biologiste des pêches (7 jours) *	=	25.000 dh
--	---	-----------

Achat jeunes thons (50 pièces /mois)	=	1.500 dh
--------------------------------------	---	----------

produits de conservation des tissus	=	1.000 dh
-------------------------------------	---	----------

Divers	=	5.000 dh
--------	---	----------

TOTAL = 172.500 dh

- Contribution du Maroc

Location de l'embarcation	=	50.000 dh
---------------------------	---	-----------

Frais généraux (gasoil, vivre, réparation,...) (par mois)	=	15.000 dh
---	---	-----------

Services des marins-pêcheurs	=	15.000 dh
------------------------------	---	-----------

Services des échantillonneurs	=	25.000 dh
-------------------------------	---	-----------

Missions d'échantillonnage (par mois)	=	10.000 dh
---------------------------------------	---	-----------

Services d'une voiture utilitaire	=	15.000 dh
-----------------------------------	---	-----------

Equipements du Laboratoire	=	30.000 dh
----------------------------	---	-----------

Location d'un magasin	=	8.000 dh
-----------------------	---	----------

Divers	=	5.000 dh
--------	---	----------

TOTAL = 173.000 dh

Budget global = 345.500 dh

* inclut les frais de voyage.